

- O - R - I - G - I - N - A - L -

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné que, conformément aux articles 127 et 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la MRC de L'Érable a adopté, par la résolution numéro A.R.-03-12-11657, une modification à son calendrier des séances ordinaires du comité administratif de la MRC pour l'année 2012, soit celles prévues le 1^{er} mai et le 7 août, lesquelles auront toujours lieu à 9 h, mais aux dates suivantes :

- 1^{er} mai devancée le 30 avril 2012;
- 7 août reportée au 14 août 2012.

La date et l'heure des autres séances du comité administratif demeurent inchangées.

Donné à Plessisville, ce 27 mars 2012



Rick Lavergne, secrétaire-trésorier

